



# HAUTEUR

## TRAVAIL EN HAUTEUR / UTILISATION DES PIRL

### PLATEFORME INDIVIDUELLE ROULANTE LÉGÈRE



#### PARTICIPANTS

De 1 à 8 stagiaires maximum



#### PUBLIC

Toute personne amenée à travailler en hauteur et à utiliser une PIRL



#### PRÉREQUIS

Compréhension du français



#### DURÉE

1 jour (7h)



#### OBJECTIFS

Travailler en hauteur et utiliser des PIRL dans le respect des règles de sécurité



#### VALIDATION

Attestation de formation

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le participant sera capable :

- D'appliquer la réglementation spécifique
- De travailler en hauteur avec un EPI adapté
- D'utiliser une PIRL en sécurité

#### MÉTHODE

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.

#### MOYENS

- Salle équipée de vidéoprojecteur ou TV écran plat
- Livret de formation
- Formateurs qualifiés et expérimentés

#### ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation théorique  
Evaluation des savoir-faire pratique

#### DÉLAIS D'ACCÈS

Minimum 24h avant le début de la formation en fonction de nos disponibilités et des exigences relatives au différents financements.

#### ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sans contre-indication de la médecine du travail. Il convient de nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

#### COÛT

Veillez vous référer à notre grille tarifaire.



## PROGRAMME

### FORMATION THÉORIQUE : 3H

#### ■ LE TRAVAIL EN HAUTEUR

- L'accident du travail
- Les devoirs et responsabilités de chacun

#### ■ LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION COLLECTIVES

- Les moyens
- Les points d'ancrage
- Le balisage et la signalisation

#### ■ LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS

- La notion de classe de risque
- Casque avec jugulaire
- Les absorbeurs
- Le harnais et les accessoires

#### ■ LES MOYENS D'ACCÈS

- Choix des différents moyens d'accès en hauteur
- Analyse des points d'ancrages existants
- Utilisation des lignes de vie existantes
- Conditions de résistance du dispositif d'ancrage
- Choix de la solution à adopter
- Installation
- Conformité de la norme EN795

### FORMATION PRATIQUE : 4H

#### ■ LA MISE EN PRATIQUE

#### ■ LES PIRL

- Les règles d'accès et de sécurité
- L'installation et l'utilisation
- Travailler en co-activité
- Les situations dangereuses
- Responsabilités de l'intervenant en cas de non respect des consignes

#### ■ LE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Évaluation théorique (QCM)
- Évaluation pratique